

Grand Régional Modèles et Allures Poneys 2014  
Organisé par la Fédération Poneys des Pays de la Loire  
Haras National du Lion d'Angers – Samedi 7 et Dimanche 8 juin 2014  
**Règlement et Organisation**

---

## 1 - Les différentes épreuves

### Samedi 7 juin 2014

- Local Poulinières suitées : 9h00/11h00
- Trophée des foals : 11h00/11h15
- Trophée des 1 an : 11h15/11h45
- Championnat Régional Femelles 2 ans : 14h15/15h30 (présentation en main)
- Championnat Régional Mâles 2 ans : 15h45/16h45 (présentation en main)
- Championnat Régional Mâles 3 ans : 13h30/15h30 (saut en liberté)
- Championnat Régional Hongres et Femelles 3 ans : 15h45/18h15 (saut en liberté)

*Samedi soir dès 18h00*

**Apéritif offert pour tous**

**Suivi d'un repas convivial**

**(Pensez à réserver : 15€ par personne, sachant qu'un repas est offert avec le 1<sup>er</sup> engagement pour le régional 2 ou 3 ans)**

**(Voir article 8)**

### Dimanche 8 juin 2014

- Championnat Régional Mâles 2 ans : 08h45/9h45 (allures et saut en liberté) PFS
- Championnat Régional Femelles 2 ans : 10h00/11h15 (allures et saut en liberté) PFS
- Championnat Régional Femelles et Mâles 2 ans : 11h15/11h45 (allures en liberté) hors PFS
- Championnat Régional Hongres et Femelles 3 ans : 9h00/11h30 (présentation montée) – 13h30/15h45 (présentation en main)
- Championnat Régional Mâles 3 ans : 9h30/11h00 (présentation en main) – 13h30/15h45 (présentation montée)
- Championnat Suprême : 17h00 (les champions devront obligatoirement être présents)

**ATTENTION : les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction des engagements.**

## 2 - Conditions d'admission

Les championnats sont ouverts aux poneys de toutes races inscrits dans leur stud-book respectif.

## 3 – Engagements

- Joint à ce courrier et disponibles sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr), les engagements sont à adresser à la FPPL avant le **Mercredi 07 mai 2014** et doivent impérativement être accompagnés du montant du ou des engagements réglés par chèque à l'ordre de la FPPL. **La mention de la taille est indispensable** à la constitution des pelotons et des horaires prévisionnels de passage.
- Il est important de bien tenir compte de la date d'envoi du courrier contenant les engagements et le règlement (cachet de la poste), si l'envoi est effectué **entre le 08 mai 2014 et le mercredi 14 mai 2014** l'engagement restera possible mais une augmentation de **15 euros** par poney sera demandée pour engagement tardif.
- **Après le mercredi 14 mai 2014 (cachet de la poste)** aucun engagement ne pourra être pris en compte.
- L'engagement ne pourra être pris en compte que si le règlement tiens compte du tarif correspondant à l'ensemble des engagements.
- Les chèques ne seront encaissés qu'après le concours.
- Pour les poulinières le montant de l'engagement est de 30€ (adhérents FPPL) et de 45€ (non adhérents FPPL). Un box pour une journée est compris.
- Pour le trophée des foals et celui des 1 an, le montant de l'engagement est de 5€ (adhérents FPPL) et de 10€ (non adhérents FPPL). Pour ceux qui ne participerait pas au Local Poulinières, il est possible de réserver un box pour une journée au tarif de 20€ (25€ si pas adhérent FPPL).
- Pour les 2 et 3 ans, le montant de l'engagement est de 60€ par poney (adhérents FPPL) et de 75€ par poney (non-adhérents). Un box est compris pour les 2 jours. A partir du 2<sup>ème</sup> engagement, le montant est fixé à 45€ par poney (adhérents FPPL) et à 60€ par poney (non adhérents).
- 1 repas pour la soirée du samedi soir est offert avec le 1<sup>er</sup> engagement pour le Régional 2 ou 3 ans.
- Les repas supplémentaires au tarif de 15€ devront obligatoirement être réservés et réglés en même temps que les engagements. (cf. article 8)

## 4 – Conditions administratives et sanitaires

Les poneys sont présentés avec leur document d'accompagnement validé (par un vétérinaire ou par les haras) et portant mention des vaccinations obligatoires, attestant de leur vaccination contre la grippe équine.

Les foals sont couvert par les documents de leur mère.

## 5 - Déroulement des épreuves

### LOCAL DES POULINIÈRES SUITÉES

Le local des poulinières suitées aura lieu la matinée du samedi 7 juin 2014 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

#### Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Local des poulinières suitées, les ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgées de 3 à 18 ans en 2014.

- les ponettes OC sont admises à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais elles seront hors classement.
- Admission des ponettes faisant l'objet d'un transfert d'embryons :

Les ponettes concernées sont admises dans les conditions suivantes :

- La mère génétique doit être présentée avec une (ou plusieurs) mère(s) porteuse(s) et le(s) poulain(s), sachant que la note du poulain correspondra à la moyenne des poulains présentés.

#### Administratif

La jument doit être présentée avec son livret dûment validé et ses vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

#### Présentation

- Les poulinières doivent être présentées suitées de leur poulain de l'année. La notation du foal faisant partie de la note de la mère, il convient que celui-ci soit suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière doit être dans un état suffisant, les pieds parés et toilettés selon les critères de leurs races.
- Elle est présentée en main et en licol ou en filet.
- Les juments seront vues à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les juments et leurs poulains seront notés à l'aide de la grille de jugement des poulinières suitées mise en place par la FPPL.

#### Rappel et Classement

- A l'issue du Trophée des Foals, il est procédé à un rappel par race et le classement définitif par race est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1<sup>er</sup> quart de chaque catégorie.
- La ponette ayant obtenu la meilleure note du concours et donc la gagnante toute catégorie, sera rappelée le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.

## TROPHEE DES FOALS

Le Trophée des Foals aura lieu la matinée du samedi 7 juin 2014 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

### Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Trophée des foals, les poulains de toutes races nés en 2014, inscrits dans leur stud-book respectif.

- les foals OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

### Administratif

Le poulain doit être présenté avec sa mère dont le livret doit être dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

### Présentation

Deux classements sont établis : un classement des mâles, un classement des femelles.

**Les foals participant au Trophée des Foals, déjà présentés avec leurs mères pendant l'épreuve des poulinières, n'auront pas besoin de se représenter pour cette épreuve.**

Le foal est présenté accompagné de sa mère. Celui-ci doit être suffisamment manipulé pour pouvoir être jugé à l'arrêt et en mouvement, il devra pouvoir être tenu au licol. La poulinière est présentée en licol ou en filet.

Les foals seront vus à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.

### Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1<sup>er</sup> quart de chaque catégorie (Mâle et Femelle).
- Le Mâle et la Femelle qui auront remportés l'épreuve seront rappelés le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.

## TROPHEE DES 1 AN

Le Trophée des 1 an aura lieu la matinée du samedi 7 juin 2014 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

### Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Trophée des Mâles et Femelles de 1 an, les mâles et ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgés de 1 an en 2014.

- Les mâles et Femelles OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

## Administratif

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

## Présentation

Deux classements sont établis : un classement des mâles, un classement des femelles.

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et toilettés selon les critères de leurs races.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet.
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas et au trot sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher et de trotter autour du triangle.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

## Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel et le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1<sup>er</sup> quart de chaque catégorie (Mâle et Femelle).
- Le Mâle et la Femelle qui auront remportés l'épreuve seront rappelés le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.

## CHAMPIONNAT REGIONAL DES MALES ET FEMELLES DE 2 ANS

Le Championnat Régional des Mâles et Femelles de 2 ans aura lieu l'après-midi du samedi 7 juin et le matin du dimanche 8 juin 2014 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

**Les mâles et les femelles sont jugés séparément, il y a donc un championnat Régional des mâles de 2 ans et un championnat Régional des pouliches de 2 ans.**

## Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Régional des Mâles et Femelles de 2 ans, les mâles et ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgés de 2 ans en 2014.

- Les mâles et Femelles OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.

## Administratif

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

## Présentation en main

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et toilettés selon les critères de leurs races.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher autour du triangle.

➤ **NOUVEAUTE 2014 : les allures seront jugées en liberté dans le manège**

- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

### Saut en Liberté

**Le Saut en liberté est mis en place cette année pour tous les Poneys Français de Selle de 2 ans dont le concours national de la race l'impose. Pour les autres, il n'est pas obligatoire (mais possible sur demande lors de l'engagement. Dans ce cas, la note ne sera qu'indicative et ne sera pas comptabilisée pour le classement).**

- Dans le Manège des Haras, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts au maximum : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 sauts sur le vertical, 2 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.
- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :
- Verticaux de 80 cm maximum – oxeur de 70 cm et 60 de largeur au maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du rond.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

### Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel par race et le classement par race est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1<sup>er</sup> quart de chaque catégorie.
- La femelle et le mâle ayant obtenus la meilleure note du concours et donc les gagnants toute catégorie (hors PFS qui sautent), seront rappelés le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.
- Le mâle et la femelle PFS (qui sautent) gagnants seront également rappelés le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.

### **CHAMPIONNAT REGIONAL DES MALES, FEMELLES ET HONGRES DE 3 ANS**

Le Championnat Régional des Mâles, Femelles et Hongres de 3 ans aura lieu l'après-midi du samedi 7 juin et la journée du dimanche 8 juin 2014 au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

**Les mâles et les hongres/femelles sont jugés séparément, il y a donc un championnat Régional des Mâles de 3 ans, un championnat Régional des Hongres/Femelles de 3 ans.**

### Qualifications

Sont qualifiées pour participer au Régional des Mâles, Femelles et Hongres de 3 ans, les mâles, les hongres et ponettes de toutes races, inscrites dans leur stud-book respectif, âgés de 3 ans en 2014.

- **Les mâles et Femelles OC sont admis à participer au concours dans les conditions identiques aux poneys de race mais ils seront hors classement.**

## Administratif

Les poneys doivent être présentés avec leur livret dûment validé et les vaccinations doivent être à jour selon la législation en vigueur.

## Présentation en main

- Les poneys doivent être dans un état suffisant, les pieds parés ou ferrés et toilettés selon les critères de leurs races.
- Ils sont tenus en longe, en licol ou en filet (obligatoire pour les mâles).
- Ils seront jugés à l'arrêt au tableau puis au pas sur un aller-retour face au jury. Il peut être demandé de marcher autour du triangle.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.

## Saut en Liberté

**Le Saut en liberté est obligatoire pour tous les poneys de 3 ans.**

- Dans le Manège des Haras, les poneys sont jugés sur 6 à 8 sauts : un ou deux sauts sur le croisillon, 2 à 3 sauts sur le vertical, 2 à 3 sauts sur l'oxer. Les poneys peuvent porter des guêtres, cloches ou bandes de travail.
- Les cotes maximales sont fixées par le jury en fonction de la taille du poney :
- Verticaux de 65 cm à 110 cm maximum – oxeur de 60/65 cm à 90/100 cm, largeur de 60 cm à 100 cm maximum. Un obstacle de « réglage » peut être prévu une ou deux foulées avant l'obstacle afin de faciliter l'abord.
- Les poneys sont placés sous la responsabilité d'une équipe constituée par les organisateurs; le propriétaire est admis au milieu du manège.
- A la demande du jury, un obstacle peut être abaissé en cas de difficulté.

## Présentation Montée

- Les poneys sont jugés en pelotons de 3 ou 4 poneys, on essaie de mettre dans le même peloton des poneys ayant des tailles voisines.
- Ils sont jugés aux trois allures et aux deux mains. Les cavaliers doivent veiller au respect des distances entre les poneys et prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de tous. Le jury se réserve la possibilité d'arrêter un poney qui se révélerait dangereux.
- Les poneys seront notés à l'aide de la grille de jugement mise en place par la FPPL.
- Le cavalier doit être titulaire d'une licence FFE, en tenue de concours, à cheval, il porte une bombe aux normes de sécurité en vigueur. Toute forme d'enrênement et les éperons sont interdits.

## Toise

Les poneys sont tous toisés (voir article 7, toisage).

## Rappel et Classement

- A l'issue de l'épreuve, il est procédé à un rappel par race et le classement par race est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au 1<sup>er</sup> quart de chaque catégorie.
- La femelle et le mâle ayant obtenus la meilleure note du concours et donc les gagnants toute catégorie, seront rappelés le dimanche 8 juin pour participer au championnat suprême.

## **CHAMPIONNAT SUPREME**

Le Championnat Suprême aura lieu le dimanche 8 juin 2014 en fin d'après-midi au Haras National du Lion d'Angers. Les horaires définitifs seront disponibles sur internet sur le site [www.fppl.fr](http://www.fppl.fr) à partir du 30 mai 2014.

**Ce championnat à pour objectif d'élire le grand gagnant de ce week-end FPPL.**

### **Qualifications**

Sont qualifiées pour participer au Championnat Suprême, les gagnants des différentes épreuves du week-end, à savoir :

- La gagnante des poulinières suitées toute catégorie
- Le Mâle gagnant des foals
- La Femelle gagnante des foals
- Le Mâle gagnant des 1 an
- La Femelle gagnante des 1 an
- La Championne Régionale Femelle de 2 ans toutes races (hors PFS)
- Le Champion Régional Mâle de 2 ans toutes races (hors PFS)
- La Championne Régionale Femelle de 2 ans PFS
- Le Champion Régional Mâle de 2 ans PFS
- La Championne Régionale Femelle de 3 ans toutes races
- Le Champion Régional Mâle de 3 ans toutes races

### **Présentation**

- Les poneys défileront tous ensemble au pas et seront jugés sur leur modèle (filet obligatoire pour les mâles)
- Il pourra être demandé de trotter

### **Rappel et Classement**

- A l'issue de l'épreuve, le classement définitif est annoncé.
- Des récompenses sont attribuées au grand gagnant de ce championnat suprême

## **6 – Harnachement – toilettes – présentation**

- Pour les épreuves montées, les poneys sont présentés en filet simple, avec musserolle, sans enrênement ni éperons. L'usage de guêtres est autorisé pour l'épreuve de saut en liberté et pour l'épreuve montée. Le port de la cravache est autorisé.
- Les poneys seront toilettés selon les critères de leurs races et pieds parés au minimum.
- **NOUVEAUTE 2014 : pour les présentations en main, le présentateur doit porter soit une tenue de concours, soit un polo de l'association de race du poney, soit un polo FPPL. Les polos FPPL sont disponibles à la vente sur le site <http://miniboutiques.yu-sports.com/> rubrique FPPL et seront également disponible pendant le Grand Régional.**

- Pour les 3 ans montés, Le cavalier ou la cavalière doit porter soit une tenue de concours, soit un polo de l'association de race du poney, soit un polo FPPL.
- Tout laisser aller sur l'un de ces points pourra entraîner l'élimination sur décision du jury.

## 7 – Remise des numéros de têtiers, Livrets, Toisage

- Au début du concours lors du dépôt des livrets au jury, les numéros de têtiers seront remis aux concurrents.
- A la fin du concours les livrets seront rendus lors de la restitution des numéros de têtiers.
- Les contrôles du livret et de la puce seront effectués pour tous les poneys.
- Tous les poneys de 3 ans seront toisés avant la présentation en main,
- **Les poneys de 3 ans toisés plus de 148 cm non ferrés ou 149 cm ferrés** pourront être admis à participer au concours mais ils ne seront pas admis à participer au concours National (Sologn’Pony).
- Aucun certificat de toisage ne sera pris en considération, seule la mesure réalisée sur place sera prise en compte.

## 8 – Soirée FPPL du samedi soir

La FPPL organise un repas le samedi soir pour tous les éleveurs des Pays de Loire, pour fédérer et nous réunir tous ensemble, autour d’un moment convivial.

Un repas est offert pour chaque premier engagement dans le régional des 2 ou 3 ans.

Le repas supplémentaire est fixé à 15€.